

FORMATION DES EDUCATEURS ANTIDOPAGE 2022

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,
Messieurs les Présidents de ligues,
Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous le message de l'AFLD – Agence française de lutte contre le dopage.
Il vous est demandé de bien vouloir partager cette information le plus largement possible.



Formation des éducateurs antidopage 2022

Madame, Monsieur, chers partenaires,

L'Agence française de lutte contre le dopage vous informe qu'il **reste encore des places** pour les sessions de formation d'éducateurs antidopage en juin et juillet prochains :

- **Session n°5 (Juin) : Vendredis 10 et 17 juin 2022**
- **Session n°6 (Juillet) : Jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet 2022**

Ces éducateurs antidopage agréés seront déployés pour **appuyer la mise en œuvre du plan d'éducation et de prévention** des fédérations et des structures sportives, en lien avec le ministère chargé des Sports et l'AFLD.

Pour rappel, les conditions d'agrément pour devenir éducateur antidopage sont précisées dans la [délibération n°2021-39 du 8 juillet 2021](#).

L'éducatrice ou l'éducateur antidopage possède idéalement le profil suivant :

- compétences en animation de groupe et en présentation
- ouverture d'esprit et capacité d'adaptation
- engagement à maintenir à jour ses connaissances des règles antidopage

Calendrier des formations

Vous trouverez ci-dessous le calendrier détaillé des deux sessions de formation prévues en juin et en juillet 2022.

	Webinaire	Journée 1	Journée 2
Session n° 5	vendredi 3 juin (14h-15h)	vendredi 10 juin	vendredi 17 juin
Session n° 6	vendredi 24 juin (14h-15h)	jeudi 30 juin	vendredi 1er juillet

Le nombre de participants est limité à **12 personnes** par session.

Nous vous remercions par avance de relayer ces informations au sein de vos équipes. Nous invitons les personnes qui souhaiteraient devenir éducateurs antidopage à s'inscrire sur la [plateforme Eventbrite de l'AFLD](#) ou à communiquer avec le département de l'éducation et de la prévention de l'AFLD (education@aflld.fr).

Les dates des autres formations prévues en 2022 vous seront communiquées ultérieurement.

Programme de la formation

Les sessions de formation des éducateurs se déroulent en deux étapes :

1- Formation en ligne : cette partie, qui couvre les notions de base de l'antidopage, est composée d'un module de **e-learning de l'AMA** et d'un **webinaire avec les formateurs** de l'AFLD. Les deux modules doivent être suivis en amont de la formation en présentiel. La durée indicative pour la réalisation de la formation en ligne est de 4 à 7 heures en fonction des connaissances préalables en antidopage.

2- Formation en présentiel : les formations en présentiel ont lieu sur deux jours au siège de l'AFLD, au 8 rue Auber à Paris, de 9h30 à 18h.

Les **deux étapes décrites ci-dessus sont obligatoires** et doivent avoir été complétées avec succès pour pouvoir prétendre à l'agrément d'éducateur antidopage.

L'équipe du département de l'éducation et de la prévention de l'Agence reste disponible pour toute question ou pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe du département de l'éducation et de la prévention de l'AFLD



AFLD Éducation

Département Éducation et prévention

Agence française de lutte contre le dopage

8 rue Auber | 75009 Paris | France

+33 1 40 62 72 65

+33 6 18 20 50 17



Bien cordialement

Pascal RAVEAU

Directeur général de la Fédération des clubs de la défense

Sport & Culture dans la défense



16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 85 - PNIA : 861 947 34 85 - Courriel : contact@lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français